

AU MENU

Le point sur : L'EFSA élabore de nouvelles Valeurs Nutritionnelles de Référence (VNR)

Mieux comprendre : L'exemple du calcium

Quoi de neuf : Nouvelle brochure du FFAS – Conférence du FFAS du 8 Mars sur l'alimentation au cours des premières phases de la vie – Programme européen de réduction des nutriments

Initiatives des industries alimentaires : Publication du rapport d'application de la charte CSA en 2014 – Guide ANIA-ACTIA sur l'étiquetage nutritionnel

N° 57 / FÉVRIER 2016

page 1

Le point sur...

L'EFSA élabore de nouvelles Valeurs Nutritionnelles de Référence (VNR)

Les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) - *Dietary Reference Values (DRV)* en anglais - sont un ensemble de valeurs déterminées pour la plupart des macronutriments, vitamines, minéraux et oligo-éléments. Elles regroupent différentes notions comme : des apports de référence pour une population (*Population Reference Intake*), des besoins moyens (*Average Requirement*), un niveau approprié de consommation (*Adequate Intake*), un seuil de consommation minimum (*Lower Threshold Intake*)...

L'Efsa (*European Food Safety Authority*) élabore les VNR pour l'Europe ; la FDA (*Food and Drug Administration*) pour les Etats-Unis ; le Codex les définit au niveau mondial.

Les VNR européennes guident les autorités nationales dans l'élaboration de leurs recommandations. Ainsi par exemple pour la France, l'Anses fixe les *Apports Nutritionnels Conseillés (ANC)* qui visent à couvrir les besoins de la quasi-totalité de la population (97,5%). Les VNR peuvent aussi être utilisées pour donner des valeurs de référence pour l'étiquetage nutritionnel. Ou encore servir de base pour établir des recommandations en termes

d'aliments pour guider les consommateurs (*Repères de consommation / food-based dietary guidelines*).

Depuis 2005 – sur demande de la Commission - l'Efsa a entrepris de remettre à jour les VNR et a déjà publié de nombreux avis (en 2015 : vitamines A, E, B12, phosphore, magnésium, fer, cuivre, calcium). D'autres sont en cours d'élaboration (sodium, potassium et vitamines D, K, B1, B2, B6 notamment) et devraient être finalisés en 2016.

Avant publication, les avis de l'Efsa sur les VNR font systématiquement l'objet d'une consultation publique (*via le site www.efsa.europa.eu*) auprès des États membres, de la communauté scientifique et d'autres parties intéressées. Selon l'Efsa, « ce processus lui garantit un large éventail de vues pour finaliser ses travaux ».

Des VNR à l'étiquetage nutritionnel : entre AJR, AR et GDA...

En Europe, des valeurs de référence servent de base pour l'étiquetage nutritionnel.

Les AJR (Apports Journaliers Recommandés) étaient des valeurs définies réglementairement en Europe à des fins d'étiquetage des produits alimentaires (*Directive 2008/100/CE modifiant la 90/496/CEE*). Elles concer-

naient exclusivement les vitamines et les minéraux. Depuis 2011 une nouvelle directive communautaire (1169/2011) rend l'étiquetage nutritionnel obligatoire. A la place des AJR, elle utilise la notion d'Apports de Référence (AR), et ce aussi bien pour les vitamines et les minéraux que pour les macronutriments. Les AR sont des valeurs basées sur les besoins moyens de l'ensemble de la population européenne sans distinction d'âge, de sexe ou de niveau d'activité physique. Elles correspondent aux besoins journaliers moyens d'une personne en bonne santé, de poids moyen et avec un niveau d'activité physique moyen.

Les GDA (*Guidelines Daily Amount*) ou RNJ (Repères Nutritionnels Journaliers) aujourd'hui appelés RI (reference intakes) ou AR (apports de référence) sont quant à eux des valeurs définies à des fins d'étiquetage, listées dans le règlement européen sur l'information du consommateur. Elles concernent principalement les nutriments faisant l'objet d'un étiquetage nutritionnel obligatoire (protéines, lipides dont acides gras saturés, glucides dont sucres et sel/sodium). Elles sont le plus souvent données sur les étiquettes (pour 100 g, 100 ml, par portion) pour un adulte « moyen » consommant 2000 kcal/j.

Mieux comprendre...

L'exemple du calcium

VNR définies par l'EFSA pour l'Europe

Age	Adequate Intake (mg/j)	Average Requirement (mg/j)	Population Reference Intake (mg/j)
7-11 mois	280	-	-
1-3 ans	-	390	450
4-10 ans	-	680	800
11-17 ans	-	960	1 150
Adultes 18-24 ans*	-	860	1 000
Adultes ≥ 25 ans*	-	750	950

*Dont femmes enceintes ou qui allaitent

(D'après EFSA Journal 2015;13(5):4101)

ANC définies par l'Anses pour la France : les ANC en calcium sont de 500 mg/j chez le nourrisson, 700 mg chez l'enfant de 4 à 6 ans, 900 mg chez les 7 - 9 ans et de 1200 mg jusqu'à 19 ans. Chez l'adulte, les ANC sont de 900 mg. Chez la femme de plus de 55 ans (soit après la ménopause) et les personnes âgées ils sont de 1200mg par jour www.anses.fr

Apports de référence (AR) définis pour l'Europe à des fins d'étiquetage : 800 mg/j (*règlement 1169/2011*)

VNR définies par le Codex pour la population générale (tous les individus de plus de 36 mois) à des fins d'étiquetage : 1000 mg/j ftp.fao.org/Codex/knovel/updated%202013/CXG_002f.pdf

Quoi de neuf ?

La nouvelle brochure de présentation du FFAS est disponible !

Le Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé (FFAS), créé en 2011, met à disposition sa nouvelle plaquette « Ensemble, comprendre & agir au service de tous dans le domaine de l'alimentation et la santé ». Celle-ci met en évidence, au travers d'un schéma très synthétique, ses missions. Le FFAS intervient dans plusieurs domaines d'action : la qualité et la sécurité des aliments, l'étude des comportements alimentaires, l'information des consommateurs, l'éducation alimentaire, l'alimentation du futur et les liens entre alimentation et précarité

[A découvrir en cliquant ici !](#)

Conférence du FFAS « De la conception à deux ans : comment l'environnement et l'épigénétique conditionnent notre santé future ? »

Le 8 mars, le FFAS organise une conférence sur l'alimentation au cours des premières phases de la vie et le concept DOHaD (Developmental Origins of Health and Disease). Seront également abordées les conséquences épigénétiques de l'alimentation des mille premiers jours de vie.

Intervenants : **Umberto Simeoni**, Chef du Service Pédiatrie du CHUV Lausanne – **Claudine Junien**, Professeur de génétique, INRA UMR Biologie et développement et reproduction.

Pour la première fois, le FFAS vous propose deux formats : assister à la conférence sur place (dans la limite des places disponibles) ou visionner la conférence en direct sur votre ordinateur, [en cliquant ici !](#)

Annexe au programme européen de réduction des nutriments « Sugar Framework »

Après des objectifs pour le sel et les

graisses saturées, le Groupe de haut niveau (HLG) sur la nutrition et l'activité physique a publié en décembre une annexe au « EU Framework for Action on Selected Nutrients » pour une réduction de sucres ajoutés de 10% d'ici 2020 en Europe en prenant comme base les produits à fin 2015. Ce document a été discuté le 18 Janvier lors d'une réunion conjointe du HLG et de la Plateforme d'action européenne sur l'alimentation, l'activité physique et de la santé (EU Platform) organisée par la Commission Européenne. Trois secteurs représentant des aliments jugés prioritaires (boissons rafraichissantes, céréales pour petit-déjeuner et produits laitiers) sont invités à participer à différentes réunions de travail avec la Commission et les Etats Membres avant mi-mars afin d'établir leurs objectifs de reformulation. Leurs programmes devraient être validés lors de la réunion HLG/EU Platform du 6 Avril. D'autres secteurs seront ensuite sollicités.

Initiatives des industries alimentaires

Publication du rapport d'application de la charte CSA en 2014

Le rapport d'application de la charte visant à promouvoir une alimentation et une activité physique favorables à la santé dans les programmes et les publicités diffusés à la télévision pour l'année 2014, témoigne des efforts constants des parties prenantes signataires pour mettre à l'antenne des émissions de promotion d'une bonne hygiène de vie.

Globalement, le Conseil relève avec satisfaction que les nouvelles dispositions de la charte ont bien été respectées en 2014 avec notamment la diffusion de 1410 heures d'émissions visant à promouvoir une alimentation et une activité physique

favorables à la santé sur les chaînes de télévision, soit 187 heures de plus que pour l'exercice 2013.

Parmi ces programmes « Les Défis d'Al-fridge », élaborés par l'ANIA, ont à eux seuls été diffusés 174 fois, pendant les vacances de Noël, du 22 décembre 2014 au 3 janvier 2015. Le rapport indique que ces programmes ont reçu un accueil très favorable du public, en particulier des enfants et de leurs parents.

[Le rapport est à télécharger en cliquant ici.](#)

Guide ANIA-ACTIA sur l'étiquetage nutritionnel

Le règlement européen n°1169/2011 sur l'information des consommateurs, dit INCO, rend obligatoire l'étiquetage nutritionnel à compter

du 13 décembre 2016. Afin d'apporter une aide concrète aux entreprises pour la réalisation d'un étiquetage nutritionnel conforme aux dispositions du règlement INCO, l'ANIA et l'ACTIA ont publié un guide sur l'étiquetage nutritionnel.

- La première partie du guide s'articule autour de sujets tels que les délais d'application des dispositions sur la déclaration nutritionnelle, la présentation sous forme de tableau, la répétition en face avant de la denrée...
- La deuxième partie détaille les étapes essentielles telles que les tolérances et les arrondis, le calcul de la composition nutritionnelle, le choix des valeurs à étiqueter et la mise en forme...

Ce guide est disponible auprès de l'ACTIA ou de vos fédérations professionnelles.

Retrouvez tous les anciens numéros de votre Lettre Nutrition sur le portail de l'ANIA, [en cliquant ici !](#)

Prochain numéro : Avril 2016

Pour recevoir cette lettre contactez Sylvie Pillon : spillon@ania.net